

De fait, la déclaration de Québec est une forme d'accord-cadre.

Enfin, nous pourrions essayer de négocier un accord global avec les États-Unis, accord qui pourrait porter sur la presque totalité de nos échanges bilatéraux.

Dans son document de travail, le gouvernement n'émet pas de jugement quant à savoir laquelle des quatre stratégies serait la plus sage et la plus appropriée pour le Canada. Par ailleurs, notre processus de consultation n'est pas assez avancé pour que je tente de prédire quelle option retiendront les Canadiens. Je peux cependant vous dire que partout où nous sommes passés, nous avons constaté qu'on est fortement intéressé à conclure un accord qui préserve la liberté de nos échanges commerciaux avec les États-Unis.

Quelle que soit l'avenue choisie, je suis convaincu que nous trouverons du côté américain une oreille réceptive. Nos homologues américains nous ont dit, et je n'ai aucune raison de ne pas les croire, qu'ils sont aussi intéressés que nous le sommes à renforcer nos relations commerciales.

Nous procédons donc "à fond de train", du moins est-ce mon avis. Nos consultations se poursuivront jusqu'au début de mai, après quoi nous chercherons à digérer ce que nous aurons entendu pour ensuite en discuter avec les gouvernements des dix provinces canadiennes. J'espère, et je compte bien, pouvoir présenter mes recommandations au Cabinet au cours du mois de juin.

Une dernière observation. Nous ne faisons pas que des beaux discours au Canada. Notre Premier ministre et notre gouvernement sont résolus à donner un sens et une substance à la nouvelle ère qui s'amorce dans nos relations. Cela, les paroles et les gestes en ont fait la preuve à Québec. En janvier dernier, le Premier ministre a déclaré devant l'Economic Club de New York que le "Canada était prêt à se relancer en affaires". En avril, je puis vous dire ici à Chicago que le Canada voit à ses affaires.

Je vous remercie.